



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU JURA

Service Départemental  
d'Incendie et de Secours

**Arrêté portant composition du jury  
de l'unité d'enseignement de  
« pédagogie appliquée à l'emploi (PAE)  
de formateur aux premiers secours (FPS) »**

Arrêté n° 1329

**Le Préfet du Jura,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des Premiers Secours ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue des premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 août 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2) ;

Vu l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté du 8 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale commune de formateur » ;

Vu l'agrément n° PAE FPS – 1309P16 relatif à la formation aux premiers secours ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le jury d'examen de l'unité d'enseignement de « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de Premiers Secours », dont les épreuves se dérouleront le **mercredi 09 décembre 2015** à partir de **18h00** à la Direction Départementale des Services D'Incendie et de Secours du Jura, est composé comme suit :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> <b>Président</b>    | • Monsieur le Sergent-Chef Christophe BRUEY          |
| <input type="checkbox"/> <b>Médecin</b>      | • Madame le Médecin-Commandant Annabelle CARRON      |
| <input type="checkbox"/> <b>Instructeurs</b> | • Monsieur le Sergent-chef Franck RIGAUD             |
|  | • Monsieur le Lieutenant Jean-Louis CHATELAIN        |
|  | • Monsieur le Lieutenant Yvan SMANIOTTO              |
|  | • Monsieur le Sergent-chef Nicolas DENIS (suppléant) |

**Article 2** : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et les membres du jury sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier, le

**24 NOV. 2015**

Le Préfet